Nations Unies DP/DCP/ARM/6[1]

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
27 juin 2025
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2025
25-28 août 2025, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

Descriptif de programme de pays pour l'Arménie (2026-2030)

Table des matières

Page

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2

II. Priorités du programme et partenariats 3

III. Administration du programme et gestion des risques 8

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme 9

Annexes

A. Cadre de résultats et d'allocation des ressources 10

B. Plan d'évaluation chiffré

[1] Veuillez noter que, bien qu'il s'agisse du cinquième descriptif de programme de pays pour l'Arménie présenté au Conseil d'administration, la cote DP/DCP/ARM/5 a été attribuée par inadvertance au cycle précédent (2021-2025). Par souci de cohérence avec le système de documentation des Nations Unies, le présent document a été publié sous la cote DP/DCP/ARM/6.

25-10581 (F) 080725 210725

Merci de recycler

I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Pays sans littoral du Caucase du Sud, l'Arménie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure de 2,97 millions d'habitants qui enregistre des progrès socioéconomiques constants. Avec un indice de développement humain de 0,811, l'Arménie se situe dans la catégorie des pays à développement humain très élevé, du fait des progrès réalisés dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et de la gouvernance[2]. Des réformes de fond ont été lancées pour résoudre les problèmes structurels qui subsistent, notamment les faiblesses institutionnelles, les inégalités multidimensionnelles, les menaces sécuritaires régionales et l'exposition aux chocs économiques. Les déséquilibres du marché du travail, le vieillissement de la population, les vulnérabilités liées au climat et la perte de biodiversité figurent toujours parmi les problèmes les plus urgents.

2. Au cours des cinq dernières années, l'Arménie a fait face à des menaces sécuritaires, socioéconomiques et environnementales multiples et interdépendantes. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les hostilités militaires dans le Haut-Karabakh et ses environs ont entraîné d'importants revers en matière d'aide humanitaire et de développement, notamment une contraction de 7,2 % du produit intérieur brut en 2020[3]. Le pays s'est ensuite redressé, avec une croissance de 12,6 % en 2022, de 8,3 % en 2023 et de 5,9 % en 2024[4], grâce aux services (tourisme et technologies de l'information et des communications, entre autres) et à l'augmentation des investissements dans les infrastructures publiques. Toutefois, le taux de chômage reste élevé, puisqu'il devrait atteindre 13,5 % en 2025[5], et l'emploi informel représentait 32,5 % en 2023[6], laissant de nombreuses personnes sans protection juridique ni sécurité socioéconomique. Selon les estimations, 23,7 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national, tandis que 31,7 % des enfants sont touchés par la pauvreté[7]. Les femmes, les personnes réfugiées, les personnes âgées, les personnes handicapées et les travailleurs et travailleuses du secteur informel continuent de subir les effets des disparités structurelles. Les changements climatiques posent également des risques, puisque les prévisions d'étés plus secs et d'hivers plus humides menacent la productivité agricole[8] et augmentent la fréquence des catastrophes naturelles.

3. L'afflux de plus de 115 000 personnes en provenance du Haut-Karabakh, soit environ 4 % de la population, a entraîné une crise des réfugiés et soulevé des problèmes humanitaires, socioéconomiques et d'intégration complexes. Les services publics ont été mis à rude épreuve, en particulier pour les femmes, les enfants et les personnes âgées, tant dans les communautés de réfugiés que dans les communautés d'accueil. Malgré les mesures immédiates et vigoureuses prises par le Gouvernement, des problèmes persistent en matière d'emploi, de moyens de subsistance durables et de logement adéquat pour les personnes réfugiées.

---

[2] PNUD. Rapport sur le développement humain 2023 : Arménie. https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/ARM.

[3] Comité de statistique de la République d'Arménie, https://armstat.am/am/?nid=12&id=01001.

[4] Ibid.

[5] Fonds monétaire international, https://www.imf.org/en/News/Articles/2024/12/17/pr24477-armenia-imf-executive-board-completes-4th-review-under-the-stand-by-arrangement.

[6] Comité de statistique de la République d'Arménie, Annuaire 2022-2023, p. 118-119.

[7] Comité de statistique de la République d'Arménie, « Social Snapshot and Poverty in Armenia, 2023 ». https://armstat.am/en/?nid=82&id=2617.

[8] Strata (2024). Geospatial insights for a changing world. Voir : https://strata.earthmap.org/?aoi=am.

4. Dans ce contexte, le programme de pays vise à remédier aux problèmes cruciaux et à concrétiser la vision du développement national exposée dans le Programme et le plan d'action du Gouvernement 2021-2026 et dans la Stratégie de transformation de l'Arménie à l'horizon 2050. Guidé par les conclusions de l'évaluation indépendante du programme de pays, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) cherchera à : a) s'appuyer sur la richesse et la portée de ses programmes ; b) rester un partenaire de développement stratégique et de confiance ; c) favoriser les synergies entre les interventions d'urgence en cas de crise et le renforcement de la résilience à long terme en tenant compte du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ; et d) tirer parti d'un financement diversifié pour tester des solutions innovantes, tout en augmentant le cofinancement national afin d'obtenir des résultats reproductibles et durables. Grâce à ses capacités de réflexion systémique et à l'étendue de son mandat, le PNUD est bien placé pour relever des défis complexes et opérer des transformations systémiques. Son expertise mondiale et sa forte présence locale faciliteront le transfert et le déploiement de solutions adaptées aux besoins locaux.

5. En tant qu'organe de développement des Nations Unies, le PNUD contribuera aux réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2026-2030. Le programme de pays privilégiera un développement socioéconomique général et écologiquement durable, la résilience aux changements climatiques et une gouvernance efficace, et aura pour priorité transversale de donner plus de possibilités aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les personnes réfugiées et les communautés marginalisées. Le programme de pays est fondé sur une solide théorie du changement qui veille à ce que les interventions soient structurées, fondées sur des données probantes et adaptées à l'évolution des risques et des perspectives, tout en s'alignant sur la trajectoire de développement à long terme de l'Arménie. Il suppose des progrès sur la voie d'un développement durable propres à réduire la vulnérabilité des groupes marginalisés et à renforcer la résilience du pays. Toutefois, des obstacles systémiques (inégalités structurelles, inefficacités institutionnelles et risques environnementaux et sécuritaires) menacent ce processus. En conséquence, le programme de pays intègre une programmation tenant compte des risques, une capacité d'adaptation et des mécanismes de financement flexibles afin de garantir souplesse et réactivité dans des contextes dynamiques. La théorie du changement est harmonisée avec la vision du Plan-cadre de coopération et y contribue.

II. Priorités du programme et partenariats

6. Le programme de pays du PNUD pour l'Arménie (2026-2030) envisage un avenir où toutes les personnes, en particulier les plus susceptibles d'être laissées pour compte, bénéficient d'un développement durable respectueux de l'environnement et socialement équitable. Au cours des cinq prochaines années, le PNUD contribuera de manière stratégique et dynamique à la consolidation de la prospérité socioéconomique, au renforcement de la transition écologique et de la résilience, ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance, en mettant l'accent sur la généralisation de l'accès aux opportunités et aux ressources pour toutes et tous. Le programme s'attachera à soutenir les réformes d'orientation, le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en œuvre au niveau local, de sorte que les stratégies et les cadres ambitieux produisent des résultats mesurables en matière de développement. L'orientation stratégique du programme repose sur un processus consultatif à plusieurs niveaux avec les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes nationales, et se fonde sur la pensée systémique, l'analyse prédictive et les solutions scientifiques.

Développement socioéconomique et prospérité pour toutes et tous

7. La contribution du PNUD au développement durable intégrera un soutien stratégique à des solutions communautaires et élargira les perspectives socioéconomiques des particuliers et des entrepreneurs en s'attaquant aux problèmes sous-jacents et en renforçant la résilience. Pour ce faire, le PNUD travaillera avec le Ministère de l'économie, le Ministère de l'administration du territoire et des infrastructures, le Ministère des finances, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de l'éducation, de la science, de la culture et du sport, ainsi qu'avec d'autres autorités nationales, des organisations de la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire.

8. Le PNUD contribuera au maintien de conditions d'action propices aux investissements étrangers et nationaux, à l'augmentation de la productivité et de la compétitivité, et au développement des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes réfugiées. Les réformes d'orientation seront soutenues dans des domaines tels que les finances publiques, la fiscalité, les douanes, la formation technique et professionnelle, l'emploi, le tourisme et le développement régional. Grâce à des partenariats public-privé innovants, le programme facilitera la mobilisation d'investissements complémentaires en faveur de la transformation économique, en attirant une expertise et des financements mondiaux pour avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le renforcement de la mobilisation du secteur privé figurera parmi les priorités, afin de garantir que l'Arménie continue à bénéficier de flux financiers internationaux.

9. On renforcera la résilience des communautés en développant les capacités institutionnelles pour une prise de décision innovante, adaptative et fondée sur des données probantes. Il s'agira notamment de moderniser les infrastructures locales, d'améliorer la prestation de services et d'élargir l'accès aux ressources essentielles, ce qui renforcera l'état de préparation, en particulier dans les communautés frontalières et touchées par les conflits. Le PNUD soutiendra l'autonomisation des femmes en réduisant la charge des soins non rémunérés, en promouvant des politiques de travail favorables à la famille et en renforçant les protections juridiques en faveur de l'égalité, de la participation et de la résilience des communautés.

10. Pour maintenir la dynamique de réduction de la pauvreté, le PNUD soutiendra plus de 1 400 microentreprises et petites entreprises, activera la stratégie nationale pour l'emploi et promouvra la participation économique des jeunes vulnérables[9]. Les interventions s'attaqueront aux obstacles structurels, élargiront l'inclusion financière et augmenteront la productivité dans des secteurs clés en intégrant des modèles d'apprentissage fondés sur le travail, des compétences orientées vers l'avenir et des stratégies en matière d'emploi. Des efforts seront déployés pour promouvoir un plus grand nombre d'entreprises dirigées par des femmes, offrir des mécanismes de crédit adaptés aux femmes entrepreneurs et mettre en œuvre des programmes de mentorat pour les soutenir dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes. Le PNUD se concentrera davantage sur le développement urbain et rural dynamique et facilitera le passage d'une agriculture de subsistance à une activité économique à plus forte valeur ajoutée. Il s'agira notamment de mobiliser les ressources, l'expertise et les partenariats nécessaires pour relever les problèmes de développement persistants et soutenir des écosystèmes commerciaux locaux dynamiques, au bénéfice de plus de 100 000 personnes.

11. En tant que co-chef de file du « Cadre national pour des moyens de subsistance inclusifs » pour les réfugiés et les communautés d'accueil, élaboré conjointement

[9] Jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation.

avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PNUD utilisera son approche par portefeuille emblématique pour veiller à la prise en compte des besoins à long terme des réfugiés du Haut-Karabakh de manière globale et sans redondance. Le programme intégrera systématiquement le renforcement des capacités de riposte et de relèvement en cas de crise.

Transition verte et résilience aux changements climatiques

12. Le PNUD encouragera les solutions à faibles émissions, respectueuses de la nature et adaptées aux changements climatiques afin de soutenir la transition verte, en conciliant les priorités du développement économique et la durabilité environnementale. Le PNUD renforcera ses partenariats avec le Ministère de l'environnement, le Ministère de l'intérieur, le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de l'administration du territoire et des infrastructures, le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et d'autres institutions, les organisations de la société civile, le secteur privé et le monde universitaire.

13. Le PNUD continuera à soutenir la mise en œuvre des engagements internationaux de l'Arménie en matière de climat. Pour ce faire, il apportera un soutien juridique et stratégique, notamment en promouvant une loi nationale sur le climat élaborée avec son aide. Ces efforts visent à améliorer la coordination entre les institutions, à accroître le financement de l'action climatique et à favoriser une transition verte équitable.

14. Le PNUD accélérera la transition nationale vers une économie sobre en carbone en promouvant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette approche à deux volets vise à réduire les émissions de carbone conformément aux engagements pris dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (2021-2030[10]) et de la stratégie à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre. Elle contribuera également à la sécurité énergétique en réduisant la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et en favorisant la mise en œuvre du Programme stratégique pour le développement du secteur de l'énergie et du Programme sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables 2022-2030.

15. Compte tenu de l'exposition accrue de l'Arménie à la hausse des températures, aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux risques de catastrophe, la priorité sera accordée à l'adaptation et au traitement des pertes et préjudices, afin de réduire les vulnérabilités en renforçant les infrastructures et les institutions. Le programme intégrera les recommandations de l'évaluation des besoins après une catastrophe menée par le PNUD à la suite des inondations de mai 2024 dans les régions de Lorri et de Tavouch. Les mesures nationales d'adaptation seront étayées par des approches systémiques et novatrices, y compris des solutions fondées sur la nature qui présentent des retombées bénéfiques dans le domaine de la biodiversité et de l'atténuation.

16. Le PNUD donnera la priorité à la gestion durable des systèmes et infrastructures hydrologiques, des terres et de la biodiversité, afin de protéger les écosystèmes et de soutenir les communautés rurales. Pour ce faire, il répliquera des modèles éprouvés d'utilisation intelligente de l'eau et des sols, et encouragera le financement durable de la préservation de la diversité biologique et de l'amélioration des systèmes de gestion de la qualité de l'air. Les synergies entre l'action climatique, la qualité de l'air et les émissions industrielles seront exploitées afin de réaliser des économies d'échelle et d'accroître les effets. L'approche intégrera le renforcement des capacités, l'innovation et la promotion de politiques afin de garantir une viabilité à long terme. Reconnaissant le rôle de l'Arménie en tant qu'hôte de la Conférence des Parties à la

[10] La contribution déterminée au niveau national 2025-2035 est en cours d'élaboration, avec le soutien du PNUD.

Convention sur la diversité biologique de 2026 (COP 17), le PNUD soutiendra l'avancement des travaux sur la biodiversité, y compris la mise en œuvre de la Stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité.

17. Le PNUD renforcera la gestion des risques de catastrophes en Arménie en améliorant les capacités nationales d'anticipation, de préparation, de riposte et de relèvement. Il s'agira notamment de renforcer les capacités, de procéder à des évaluations participatives des risques, d'améliorer la coordination interinstitutionnelle et d'élaborer des politiques fondées sur des données. Le programme favorisera également le renforcement des capacités de prévision, la modélisation des risques et la modernisation des systèmes d'alerte rapide afin d'améliorer la protection de la population et de réduire les vulnérabilités liées aux catastrophes.

18. Le PNUD favorisera les actions menées par les communautés et les changements de comportement au moyen d'initiatives novatrices au niveau local. Il s'efforcera de donner aux communautés locales les moyens de trouver des solutions environnementales par la sensibilisation, l'éducation et des approches participatives qui favorisent l'appropriation et la pérennité des résultats.

Gouvernance efficace pour un avenir durable

19. Le PNUD encouragera la consolidation de la gouvernance démocratique, la promotion des droits humains et la mise en place d'institutions transparentes, efficaces et responsables, en étroite coordination avec les parties prenantes concernées, notamment : le Cabinet du Premier Ministre, le Cabinet du Vice-Premier Ministre, l'Assemblée nationale, les organismes de gestion des élections, la Défenseuse des droits humains, le Ministère de la justice, le Ministère des affaires étrangères, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de l'intérieur, les organisations de la société civile et le milieu universitaire.

20. Pour promouvoir des élections équitables, crédibles et accessibles, le PNUD soutiendra l'administration électorale, la numérisation des systèmes électoraux ainsi que la sensibilisation électorale participative. Il s'efforcera également de renforcer le contrôle parlementaire, les capacités d'élaboration des politiques et la mobilisation du public. Le soutien à la décentralisation et à l'amélioration de la fourniture de services locaux contribuera à renforcer la gouvernance locale et à élargir la participation civique.

21. Pour contribuer à la consolidation de l'état de droit, le PNUD renforcera les capacités des organismes de défense des droits humains et du secteur de la justice, et soutiendra des réformes judiciaires complètes. Il s'efforcera de garantir une égalité d'accès à la justice et à l'aide juridique, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les personnes réfugiées et les personnes handicapées, tout en promouvant l'indépendance de la magistrature, en s'attaquant à l'arriéré judiciaire et en faisant progresser les modes alternatifs de règlement des litiges et les plateformes de justice numérique. Dans le cadre de sa collaboration avec les services de police et de justice, le PNUD accordera la priorité à la professionnalisation, à l'autonomisation des femmes et à la mise en place d'une police de proximité.

22. Le PNUD contribuera à la réforme de l'administration publique en améliorant l'efficacité des institutions et la qualité des politiques et des services, et en augmentant le financement du développement durable. Il soutiendra notamment une gouvernance transparente et responsable, l'utilisation de systèmes numériques et fondés sur des données, ainsi qu'une mobilisation du public assistée par la technologie afin d'améliorer la prise de décision à tous les niveaux. Pour renforcer l'impact des réformes, il conviendra de promouvoir des approches axées sur des buts précis, centrées sur l'être humain et fondées sur le comportement. Une attention

particulière sera accordée aux efforts de lutte contre la corruption, à la réforme de la fonction publique, à la résilience institutionnelle et à la mise en place d'un écosystème de gouvernance souple et innovant. Le PNUD aidera également le pays à gérer des projets d'infrastructure de grande envergure et à faire progresser l'action antimines humanitaire, notamment grâce à la formation et à la modernisation des équipements. La résilience communautaire et la cohésion sociale seront renforcées par la gouvernance participative, l'engagement civique et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

23. Pour chacune des trois réalisations, les accélérateurs stratégiques du PNUD (égalité des genres, transformation numérique et intelligence artificielle, et finance durable) stimuleront le programme de pays. Le PNUD collaborera avec les institutions gouvernementales pour veiller à ce que les femmes soient placées au centre des dialogues sur les politiques, y compris dans les situations de crise. Les perspectives offertes par la numérisation et l'intelligence artificielle serviront à accélérer les changements systémiques tout en évitant de nouvelles formes d'exclusion. Des mécanismes de financement innovants et durables seront utilisés pour attirer des capitaux privés, conjugués à un cofinancement public, afin de soutenir un développement tourné vers l'avenir, doté de ressources suffisantes et fondé sur la connaissance.

24. À titre de priorité transversale, le PNUD renforcera les capacités des institutions nationales conformément au principe de ne laisser personne de côté, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables, y compris les personnes réfugiées, et améliorera les systèmes de données nationaux et locaux afin de soutenir les politiques, la programmation et le suivi fondés sur des données probantes.

25. Le PNUD travaillera collectivement avec un large écosystème de partenaires pour faire avancer cette vision. La coopération Sud-Sud et triangulaire permettra à l'Arménie d'adopter les meilleures pratiques mondiales, tout en partageant son expérience et ses solutions nationales. Le programme des Volontaires des Nations Unies favorisera la mobilisation locale et communautaire et la participation civique.

26. Une approche intégrée sera mise en œuvre grâce à des partenariats avec les entités des Nations Unies et les institutions multilatérales. Les coopérations à venir permettront d'approfondir les synergies entre la gouvernance, la résilience et l'action climatique. Dans ce sens, des efforts conjoints seront déployés avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur la protection sociale et l'intégration des personnes réfugiées, avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la promotion de l'autonomisation des femmes, avec l'Organisation internationale du Travail sur les droits du travail et avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur le développement agricole et rural durable. Le PNUD se coordonnera également avec le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires en vue d'une gestion globale des risques environnementaux. Ces efforts renforceront les cadres institutionnels et étendront la portée des services publics essentiels. Le PNUD renforcera les alliances existantes et forgera de nouveaux partenariats – avec l'Union européenne, les donateurs bilatéraux, les fonds verticaux et les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque asiatique de développement – afin d'obtenir des ressources et une expertise technique supplémentaires pour soutenir les priorités de développement de l'Arménie.

III. Administration du programme et gestion des risques

27. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux en matière de développement et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

28. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale pourra être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

29. Le contrôle du programme se fera dans le cadre des examens annuels du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, conformément aux mécanismes pertinents qui seront mis en place à cet effet. Les projets et les portefeuilles seront exécutés en coopération avec des institutions nationales et locales et seront supervisés par des comités de projet.

30. Le Gouvernement cofinancera le programme de pays du PNUD et, le cas échéant, collaborera activement à la mise en œuvre du programme, ce qui renforcera encore l'appropriation du programme par le pays. Cela témoignera de l'engagement du Gouvernement à codiriger des interventions transformatrices. Compte tenu de l'évolution de la communauté des donateurs, il sera essentiel, pour la réussite globale du programme, de disposer d'un financement prévisible et adéquat des activités relatives au programme, notamment par le recours à des mécanismes de financement innovants, à de nouvelles sources de financement et à des contributions gouvernementales.

31. Le programme de pays repose sur plusieurs grandes hypothèses et prend en compte les risques susceptibles d'affecter sa mise en œuvre :

32. Premièrement, la stabilité géopolitique et interne devrait permettre aux partenaires nationaux et au PNUD de maintenir la trajectoire de développement prévue. Au besoin, le programme s'adaptera à de nouvelles demandes tout en maintenant la dynamique en faveur du développement durable.

33. Deuxièmement, le Gouvernement devrait maintenir une forte orientation en faveur de réformes dans des domaines tels que la gouvernance, la transformation économique et la transition écologique, en s'appuyant sur des ressources nationales adéquates et sur un financement externe du développement. Le PNUD accompagnera ces efforts et contribuera à galvaniser un large soutien aux réformes, en tirant parti de son expertise pour mobiliser des financements au travers de partenariats publics, privés et internationaux.

34. Troisièmement, le programme suppose la poursuite d'une collaboration étroite entre les parties prenantes afin d'optimiser les résultats en matière de développement. Dans le but d'atténuer les risques potentiels tels que la moindre appropriation du programme par le pays ou l'érosion de la confiance du public, le PNUD veillera à maintenir un alignement étroit sur les priorités nationales et à promouvoir des initiatives participatives.

35. Une gestion solide des risques sera appliquée tout au long du cycle du programme, conformément à la politique de gestion du risque institutionnel du PNUD. Cela permettra de suivre et d'atténuer en permanence les risques politiques, socioéconomiques, environnementaux, institutionnels, financiers et opérationnels. Le PNUD appliquera également ses normes sociales et écologiques afin de renforcer les réalisations, d'éviter les effets négatifs et de garantir la participation des parties prenantes. Les efforts visant à diversifier et à étendre les partenariats se poursuivront, dans le but de maintenir les niveaux de financement prévus et d'attirer des ressources supplémentaires.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

36. Le cadre de suivi et d'évaluation du PNUD pour le programme de pays reposera sur une coordination étroite avec les autorités nationales et locales, et sur la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, afin de suivre systématiquement les progrès et d'assurer la cohérence de la collecte, de l'analyse et de la communication des données. Le PNUD tirera parti des systèmes nationaux et infranationaux pour renforcer les capacités statistiques de l'Arménie. La collaboration avec le Comité de statistique de l'Arménie, le milieu universitaire et les organisations de la société civile contribuera à réduire les lacunes en matière de données et à promouvoir la transparence. Le plan d'évaluation comprendra un examen à mi-parcours, un suivi annuel des performances et une évaluation finale du programme, qui se terminera par une évaluation indépendante du programme de pays en tant que mécanisme de validation indépendant.

37. En privilégiant le suivi conjoint, le programme encouragera la participation multipartite à travers le mécanisme de contrôle du Plan-cadre de coopération, les réunions des comités de projets et de portefeuilles et les consultations sectorielles. Les enseignements, les meilleures pratiques et les approches innovantes seront systématiquement intégrés dans la programmation. Les partenariats de partage des connaissances contribueront à renforcer les capacités nationales en matière de gouvernance fondée sur les données. Au moins 5 % des ressources du programme seront affectées aux activités de suivi et d'évaluation.

Annexe A

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: 2021-2026 Government Programme and Action Plan. Armenia Transformation Strategy 2050.				
COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #1. By 2030, people benefit from green, inclusive, economic development, sustainable livelihoods and decent work opportunities				
RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: Outcome 2: No one left behind, centring on equitable access to opportunities and a rights-based approach to human agency and human development.				
COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	**DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES**	**INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)***	**MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS**	**ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)**
Indicator (SDG 1.2.1): Poverty rate Baseline (2024): 23.7% Urban: 21.5% Rural: 27% Male: 23.8% Female: 23.7% Target (2030): 21% Urban: 19% Rural: 23.9% Male: 21% Female: 20.9% **Indicator (SDG 8.5.2):** Unemployment rate Baseline (2024): 12.4% Male: 11.7% Female: 13.2% Urban: 15% Rural: 8% Youth: 21.3%	ArmStat, annually SDG National Reporting Tool (ArmSDG), annually Social Snapshot and Poverty in Armenia, annually Labour Market in Armenia United Nations/UNDP data, annually Global Innovation Index (GII) Reports, assessments, surveys, media analytics	**Output 1.1** Inclusive, green economic development is promoted through a strengthened ecosystem that enhances productivity, competitiveness, income, employment and equal opportunities for all, while reducing disparities. • ***Indicator 1.1.1*** *Number of inclusive policies/strategies (incl. employment, VET, tourism, regional development), supported aimed at promoting nature-positive sustainable and equitable economic development and reducing disparities.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 10* *Government, UNDP, annually* • ***Indicator 1.1.2*** *Number of innovative public-private-partnership (PPP) mechanisms adapted to provide alignment between market incentives, national priorities and SDGs [SP-IRRF2.1.3]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 4* *Government, UNDP, annually* • ***Indicator 1.1.3*** *Volume of public and private investments leveraged towards sustainable development priorities [SP-IRRF5.2.3]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): USD 150 million (o.w. $15 million through UNDP)* *Government, UNDP, annually*	*PMO, DPMO, MFA, MTAI,* MoE, *MLSA, MESCS, Governor Offices, Local Self-Government Bodies (LSGs), CSOs, Private Sector, Academia* *UN agencies (UNA), Development Partners (DP)*	**Regular: $567,195** **Other: $25,643,250**

Target (2030): 0% Male: 9.4% Female: 10.6% Urban: 12% Rural: 6.4% Youth: 18% **Indicator:** Per capita average monthly gross income level of rural population Baseline (2024): 71,847 AMD Target (2030): 93,400 AMD **Indicator:** Human Development Index Baseline (2023): 0.811 Target (2030): 0.825 **Indicator:** Improvement in national innovation capacity and global ranking Baseline (2024): 63 rank, 33.2 score Target (2030): 55rank, 38 score *z*		**Output 1.2** Community resilience is enhanced through adaptive strategic planning and implementation capacity, equitable access to services, including to family-friendly services, and upgraded infrastructure, ensuring communities are adequately equipped to thrive, adapt and recover from crises. • ***Indicator 1.2.1*** *Number of women and men, including refugees, accessing basic services, with UNDP support [SP-IRRF 1.3.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 119,500 (56,400 men, 63,100 women; 6,000 refugees)* *UNDP, annually* • ***Indicator 1.2.2*** *Number of vulnerable households, benefiting from family-friendly (care) services introduced with public and private sector.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 500* *UNDP, annually* • ***Indicator 1.2.3*** *Number of settlements with improved infrastructure benefitting host communities and refugees [SP-IRRF3.3.2]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 50* *UNDP, annually* • ***Indicator 1.2.4*** *Number of municipalities demonstrating capacity for transformative strategic and portfolio planning and partnerships building to enhance sustainable development and resilience.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 4* *UNDP, annually* **Output 1.3** Balanced territorial development promoted by supporting entrepreneurship and Micro and Small Enterprises (MSEs), through innovative rural and urban development, inclusive nature-positive regional growth and improved livelihoods particularly for women, youth, and refugees, especially in remote and bordering communities. • ***Indicator 1.3.1.*** *Number of enterprises/MSEs with improved performance, transactions, and/or income generation* *Baseline (2025): 0*		

		Target (2030): 1,400 (600 men-owned, 800 women-owned; 100 refugee-owned) *UNDP, annually* • ***Indicator 1.3.2*** *Number of vulnerable women and men with improved livelihoods [SP-IRRF3.3.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 100,000 (48,000 men, 52,000 women; 5,000 refugees)* *UNDP, annually* • ***Indicator 1.3.3*** *Number of jobs, including green jobs and jobs within care economy, created in communities for women and men.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 4,400 (1,630 men, 2,770 women; 500 refugees, 400 green)* *UNDP, annually* • ***Indicator 1.3.4:*** *Number of refugees (women and men) benefiting from inclusive economic development with accompanying social inclusion services especially in remote and border communities.* *Baseline: (2025) 0* *Target: (2030) 5,000 (3,000 women, 2,000 men)* *UNDP, annually* **Output 1.4** A competitive and dynamic labour force fostered through promotion of innovative skills development, prioritizing women, youth and refugees. • ***Indicator 1.4.1*** *Number of labour market policies and models including innovative, TVET and work-based learning, supported/scaled up.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 5* *Government, UNDP, annually* • ***Indicator 1.4.2*** *Number of people reskilled/upskilled and employed for future-ready workforce, including women, youth, refugees,* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): Upskilled/reskilled: 2,360 (960 men; 1,400 women; 400 refugees, 200 in green sectors). Employed: 1,100 (460 men; 640 women; 200 refugees)* *UNDP, annually*		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: 2021-2026 Government Programme and Action Plan. Armenia Transformation Strategy 2050.

COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #2/By 2030, climate change adaptation and mitigation, biodiversity protection, and sustainable natural resources management is strengthened, through gender-responsive, inclusive and innovative approaches

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: Outcome 1: Structural transformation accelerated, particularly green, inclusive and digital transitions.

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicator (SDG 9.4.1 adapted): CO2 emissions per GDP (in 2021 PPP) Baseline (2023): 0.13 Target (2030): 0.08 **Indicator**: Existence of national biodiversity strategy and targets aligned with Convention on Biological Diversity Baseline (2024): No Target (2030): Yes **Indicator (SDG 7.2.1):** Renewable energy share in the total final energy consumption Baseline (2023): 10.1 Target (2030): 13.2	National greenhouse gas inventory, reports Reports to the Green Climate Fund, UNFCCC, biennially Armenia Government Program on Energy Saving and Renewable Energy 2022-2030 MTAI, Yerevan Municipality data, annually WB; WEO; Projections under the LT-LEDS of Armenia, annually ArmStat, ArmSDG, Energy balance, annually United Nations/UNDP data, annually Reports, assessments, surveys, media analytics	**Output 2.1** Green transition advanced through mainstreaming low-emission and climate resilient objectives into sectoral plans and policies and advancing inclusive renewable energy, energy efficiency, and transparency measures. • ***Indicator 2.1.1*** *Number of inclusive policies/strategies/plans adopted with targets for low-emission, climate resilient and nature-positive development.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 4* *MOE, annually* • ***Indicator 2.1.2*** *CO2 emissions reduction achieved (tons)* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 36,500* *Government, UNDP, annually* • ***Indicator 2.1.3*** *Installed renewable energy (solar) capacity, kW [SP-IRRF 5.2.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 1,300* *Government, annually* • ***Indicator 2.1.4*** *Number of people (disaggregated by w/m, and refugees) benefitted from renewable energy and energy efficiency measures [SP-IRRF 5.1.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 26,500 (women 13,500; men 13,000; 2,000 refugees)* *Government, annually* • ***Indicator 2.1.5*** *Number of national reports, prepared in the framework of international conventions, supported.*	PMO, DPMOs, MoEnv; MIA; MFA; MTAI, MOF, MOE, Urban Development Committee, LSGs DP; CSOs, Vertical Funds, UNA	**Regular: $712,744** **Other: $32,226,000**

		Baseline (2025): 0 *Target (2030): 3* *MOE, annually* **Output 2.2** Reduced vulnerability to the impacts of climate change through strengthening resilience, including in infrastructure sector; integration of adaptation in development planning, enhancing national capacities for adaptation, loss and damage. • ***Indicator 2.2.1*** *Number of innovative adaptation practices introduced, including ecosystem-based adaptation with biodiversity benefits.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 3 (2 using nature-based solutions)* *UNDP, annually* • ***Indicator 2.2.2*** *Number of settlements with improvements in infrastructure and systems to enhance resilience to climate change [SP-IRRF4.2.2]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 12* *Government, annually* • ***Indicator 2.2.3*** *Number of sectors supported with technical guidelines for the assessment of climate risks, losses and damages.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 2* *Government, annually* **Output 2.3** National and subnational authorities are empowered to sustainably manage water systems and infrastructure, land, biodiversity and reduce pollution through science-backed solutions, education, alliances, engagement of women and youth, and innovative financing. • ***Indicator 2.3.1*** *Number of development plans with targets for biodiversity conservation and financing elaborated.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 2* *Government, CSOs, annually* • ***Indicator 2.3.2*** *Area (ha) of ecosystems/lands (landscapes) sustainably managed and rehabilitated.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 120,000 and 600* *Government, annually*		

		Indicator 2.3.3 *Number of people (disaggregated by w/m, and refugees) with improved water security due to climate-smart practices and pilot investment projects [SP-IRRF 4.2.2]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 42,200 (women 25,300; men 16,900; incl. 3,000 refugees) Government, annually* • ***Indicator 2.3.4*** *Area (ha) of national forest cover benefiting from improved wildfire forecasting, preparedness and risk reduction measures [SP-IRRF4.1.2.a]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 3,000* *Government, MOE, annually* • ***Indicator 2.3.5*** Number of functional air quality monitoring stations/regulations established. *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 2 monitoring stations;1 regulation* *MoE* • ***Indicator 2.3.6.*** *Number of capacity development programmes in the field of water systems and infrastructures* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 5* *Government, annually* **Output 2.4** Disaster anticipation, preparedness, response and recovery capabilities advanced at all levels through enhanced ecosystem-based disaster risk reduction, risk-informed policies, innovative resilience-building solutions. • ***Indicator 2.4.1*** *Number of policies or solutions introduced to advance DRM[SP-IRRF3.1.3]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 10 (2 ecosystem-based)* *Government, annually* • ***Indicator 2.4.2*** *Number of officials capacitated on risk-informed, gender-responsive policymaking.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 500 (women/men)* *Government, annually* • ***Indicator 2.4.3*** *Number of people benefiting from sophisticated early warning systems, operationalized and linked to national DRM system [SP-IRRF 3.1.2]*		

		Baseline (2025): 0 *Target (2030): 600,000 (48% men, 52% women; 25,000 refugees)* *Government, annually* • ***Indicator 2.4.4*** *Percentage of population benefiting from advanced (1-3 km) numerical weather forecast system.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 100%* *Government, annually* • ***Indicator 2.4.5:*** *Number of community-based measures implemented that prevent and reduce hazards, including floods, and enhance community resilience.* *Baseline: 0* *Target: 5* *UNDP, annually* **Output 2.5** Public engagement in climate action and environmental protection is fostered through grassroot actions and behaviour change initiatives, involving women, youth and refugees. • ***Indicator 2.5.1*** *Number of communities integrating just green transition into development plans.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 4* *UNDP, annually* • ***Indicator 2.5.2*** *Number of people (disaggregated by sex) with increased capacities in sustainable natural resources and waste management* [SP-*IRRF 4.1.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 6,000 (100 refugees)* *Government, annually* • ***Indicator 2.5.3*** *Number of people (disaggregated by sex and age) demonstrating positive change in attitudes and behaviours towards climate action and environmental protection.* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 5,000, incl. 500 refugees* *Government, UNDP, annually*		

NATIONAL PRIORITY OR GOAL: 2021-2026 Government Programme and Action Plan Chapter 5 and Chapter 6. Armenia Transformation Strategy 2050.

COOPERATION FRAMEWORK (OR EQUIVALENT) OUTCOME INVOLVING UNDP #3/ By 2030, governance institutions and systems are more responsive, accountable, and transparent, upholding the rule of law, human rights, gender equality.

RELATED STRATEGIC PLAN OUTCOME: *Outcome 3: Resilience built to respond to systemic uncertainty and risk.)*

COOPERATION FRAMEWORK OUTCOME INDICATOR(S), BASELINES, TARGET(S)	DATA SOURCE AND FREQUENCY OF DATA COLLECTION, AND RESPONSIBILITIES	INDICATIVE COUNTRY PROGRAMME OUTPUTS *(including indicators, baselines targets)*	MAJOR PARTNERS / PARTNERSHIPS FRAMEWORKS	ESTIMATED COST BY OUTCOME (US$)
Indicator (SDG 16.3, 5, 6, 7, 10): World Governance Indicators (WGI) Baseline (2024): (1) Voice and Accountability: 50.5 (2) Government effectiveness: 43.87 (3) Regulatory quality: 52.8 (4) Rule of law: 49.1 (5) Control of corruption: 57.1 Target (2030): (1) 52.2 (2) 45.4 (3) 55.5 (4) 50.0 (5) 58.0 **Indicator (SDG 16.5):** Corruption perception index Baseline (2023): 47/100 Target (2030): 51/100	ArmStat, ArmSDG, annually WGI, Transparency International Corruption Perceptions Index, annually Gender Inequality Index, annually Participatory Democracy Index WB Inter-Parliamentary Union (IPU), annually United Nations/UNDP data, annually Reports, assessments, surveys, media analytics	**Output 3.1** Capacities of electoral management bodies, the parliament, the constitutional reform process and local government strengthened enabling fair, credible, accountable and inclusive electoral processes, transparent, effective and responsive parliamentary oversight and legislative process, and decentralisation of powers and services. • ***Indicator 3.1.1*** *Compliance with international standards for credible, inclusive, transparent, and sustainable electoral processes [SP-IRRF-2.4.1]* *Baseline (2021): Yes; 2025 – N/A;* *Target (2030): Yes* *OSCE/ODIHR, CEC, CSOs, per the electoral calendar* • ***Indicator 3.1.2*** *Percentage change in the Index of Parliamentary Perception, reflecting greater NA capacities and public engagement* *Baseline (2025): 35 (IPP 2024)* *Target (2030): 38* *UNDP, IPP, annual* • ***Indicator 3.1.3*** *Number of local communities with improved capacity to implement self-government functions, develop and deliver inclusive human-centric and gender-responsive social community programs [SP-IRRF2.3.2]* *Baseline: 0* *Target: 45 (TBD)* *Government, UNDP, annual*	PMO, DPMOs, NA, EMBs, HRD, Office of the Representative on international legal matters, Supreme Judicial Council, MOJ, MFA, MLSA, MIA, Corruption Prevention Commission, CSOs, UNA, OSCE DP, IFIs	**Regular: $893,103** **Other: $40,380,750**
		Output 3.2 Capacities of human rights and rule of law institutions strengthened enabling enhanced protection of human rights, no-discrimination and access to justice for all.		

Indicator (SDG 5.5.1; IRRF): Proportion seats held by a) women in national parliaments and b) local governments. Baseline (2023): a) 36, b) 28 Target (2030): a) 40, b) 35 **Indicator:** Gender Inequality Index (GII) value UNDP Human Development Report Baseline (2022): 0.198 Target (2030): 0.178 **Indicator:** Greater citizen engagement and participation in public decision-making processes Baseline (2024): 0.32 Target (2030): 0.40		• ***Indicator 3.2.1*** *Progress in implementation of the relevant human rights action plan [SP-IRRF-2.2.1]* *Baseline (2024): 60% of HRAP 2023-2025 delivered.* *Target (2030): 85%+* *Government, annual* • ***Indicator 3.2.2*** *Increase in crime detection rate* *Baseline (2024): 58%* *Target (2030): 65%+* *Government, annual* • ***Indicator 3.2.3*** *Increase in representation of women in Police and Rescue Service [SP-IRRF 6.2.1]* *Baseline (2024): 9%; 12.4% respectively* *Target (2030): 12%; 15%* *Government, annual* • ***Indicator 3.2.4*** *Percentage of population trusting the police (disaggregated by sex and age)* *Baseline (2024): 62% (o.w. women-64%, men-59%; 18-35 – 62%; 36-55 – 62%; 56+ - 61%)* *Target (2030): 66% (all groups)* *OSCE, IRI, annual*		
		Output 3.3 Institutional capacities of the government strengthened and public administration reform advanced, fostering transparent, inclusive, accountable, and efficient governance, improved quality of public services, effective project management for critical infrastructure, and innovative, agile, and human-centred policymaking and implementation. • ***Indicator 3.3.1*** *Number of government institutions with strengthened institutional capacity for innovative, participatory, refugee-aware, agile, adaptive, and evidence-based policymaking, and implementation [SP-IRRF 2.3.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 10* *Government, UNDP, annual* • ***Indicator 3.3.2*** *Number of partnerships for innovation ecosystem formed, that accelerate systemic shifts in governance effectiveness, agility and impact through technologies, frontier innovations and behavioural insights [SP-IRRF E2.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 2* *Government, UNDP, annual*		

		• ***Indicator 3.3.3*** *% Implementation of the PAR strategy and roadmap* *Baseline (2025): (TBD)* *Target (2030): 80%* *Government, annual* • ***Indicator 3.3.4*** *Number of policies and practices implemented to promote women's participation and social inclusion in public policies and enhance access to essential services, ensuring social protection, economic opportunities, and livelihood support prioritizing women-headed households. [SP-IRRF6.2.1]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 10* *Government, annual* • ***Indicator 3.3.5*** *Number of public, private and civic institutions with enhanced capacity to leverage data, technology, digital solutions, AI, for transformative change [SP-IRRF-E1.2]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 10* *Government, UNDP, annual* • ***Indicator 3.3.6*** *Number of critical infrastructure modernization/rehabilitation successfully completed by the Government and IFIs, with UNDP support* *Baseline (2024): 0* *Target (2030): Over 20.* *Government, UNDP, IFIs, annual* • ***Indicator 3.3.7*** *Volume of the land, released for productive and social use as a result of the humanitarian Mine Action* *Baseline (2024): 200,000 sq.m.* *Target (2030): 2,000,000+ sq.m.* *CHDE, annual* ***Output 3.4*** An efficient public finance system that supports sustainable development by implementing a new (or improved) Tax Code which aligns with national priorities and SDGs, improving the effectiveness of public expenditure management and fostering public trust in Government. • ***Indicator 3.4.1*** *Number of government policies developed to support public finance system effectiveness and advance SDGs implementation, including through capacity building for improved project management of major administrative reforms and adoption of International Taxation Rules* *Baseline: (2024) 0* *Target (2030): 5* *MOF, annual*		

		• ***Indicator 3.4.2*** *Number of innovative solutions adopted to support effective tax and customs administration through technical assistance for an enhanced tax risk assessment system and automatic exchange of information on financial accounts, development of Digital Forensics Laboratory capacities.* *Baseline: (2024) 0* *Target (2030): 4* *MOF, annual* **Output 3.5** Strengthened community resilience, social cohesion, and the agency of women, youth and persons with disabilities through participatory governance, multi-stakeholder engagement and civic participation, driven by the demand for democratic reforms. • ***Indicator 3.5.1*** *Number of organizations, platforms, formal and non-formal groups, and networks composed of women, youth, refugees, persons with disabilities and vulnerable groups strengthened to participate in decision making processes and contribute to the policy making [SP-IRRF2.4.5]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 60* *UNDP, annual* • ***Indicator 3.5.2*** *Number of women and youth led initiatives to strengthen the social cohesion among refugee and host population [SP-IRRF3.1.3]* *Baseline (2025): 0* *Target (2030): 120* *UNDP, annual* • ***Indicator 3.5.3*** *Percentage of people who report ability to influence decisions (disaggregated)* *Baseline (2025): all – 55%; (women 53, men 56; 18-35 – 53%; 35+ - 55%)* *Target (2030): 60%+ - all groups* *IRI 2024, annual* • ***Indicator 3.5.4*** *Support services for social inclusion of persons with disabilities and measures ensuring independent living services.* *Baseline (B): (2025) 0* *Target (T): (2030) 7* *Government, UNDP, annual* **Output 3.6** Women's leadership and participation advanced through strengthened institutions, civic engagement and shifting attitudes at all levels.		

		• ***Indicator 3.6.1*** *Percentage of women representation in local councils [SP-IRRF6.2.1]* *Baseline (2025): 25.5%* *Target (2030): 30%* *Armstat, annual* • ***Indicator 3.6.2*** *Change in perception about women's participation in public life* *Baseline (2025): 86 %* *Target (2030): 90 %* *IRI Poll, annual*		